



## Nombres de jours de cp a temps partiel

Par **michelle60640**, le **13/03/2012 à 20:38**

Bonjour,

je travaille a temps partiel 87.70 h par mois, j'aimerais connaitre, sur un CDD de 6 mois, a combien de jours de CP j'ai droit. Sachant que les jours nous sont échelonnés par notre patron 1 par 1 sur les 6 mois par exemple si j'ai droit à 10 jours de CP, est ce reellement 10 jours de travail effectifs que je peux prendre en congés payés. Meerci

Par **pat76**, le **14/03/2012 à 16:44**

Bonjour

Que vous soyez à temps complet ou à temps partiel, vous avez le droit à 2,5 jours de congés payés par mois de travail effectif.

Les congés payés se calculent en jours ouvrables. Un semaine compte 6 jours ouvrables du lundi au samedi.